



## Remplacement de la centrale téléphonique des services généraux de l'Eglise, arrêté de compte du crédit d'engagement; prise de connaissance

### Proposition:

Le Synode prend connaissance de l'arrêté de compte du crédit d'engagement pour le remplacement de la centrale téléphonique des services généraux de l'Eglise.

### Explication

Conformément à l'art. 75 du règlement sur la gestion financière de l'ensemble de l'Eglise, chaque crédit d'engagement destiné à un investissement fait l'objet d'un arrêté de compte dès que l'exécution du projet est terminée. Cet arrêté de compte est porté à la connaissance de l'organe qui a décidé le crédit d'engagement.

Le 26 mai 2021, le Synode a accordé un crédit d'engagement de CHF 130'000.- pour le remplacement de la centrale téléphonique des services généraux. La demande de crédit se fondait sur des offres de référence datant de début 2019. Le remplacement prévu en 2021 a dû être reporté à cause de la pandémie de Covid. Les conséquences de la pandémie, notamment le télétravail, ont, entre autres, conduit un grand nombre d'entreprises dans le monde à installer des logiciels tels que Zoom ou Microsoft Teams pour communiquer avec leurs collaboratrices et collaborateurs et avec leur clientèle. Ces logiciels offrent également la possibilité de téléphoner. Cette évolution de la demande a exercé une pression sur les fournisseurs de systèmes téléphoniques. Pour cette raison, ils ont accordé des rabais plus importants que d'habitude sur leurs installations téléphoniques. En comparaison avec les offres indicatives, le prix de la centrale téléphonique a baissé d'environ 55% et celui des casques d'environ 66%. En outre, près de CHF 35'000.- ont pu être économisés sur les téléphones fixes, car le nouveau logiciel permet de continuer à utiliser les anciens appareils. Quant à l'assistance externe, seules 52 heures ont été nécessaires sur les 110 heures proposées. Ainsi, une économie supplémentaire d'environ CHF 10'000.- a été réalisée.

Le personnel des services généraux peut à présent choisir, selon sa préférence personnelle, de passer ses appels professionnels avec un téléphone fixe, un ordinateur portable ou un smartphone (via une application). Un kit main libre est à disposition des personnes qui prennent leur communication au moyen de leur ordinateur portable ou de leur smartphone.

La transition s'est opérée sans difficulté et l'exploitation se déroule comme prévu.

<b>Arrêté de compte du crédit d'engagement «Remplacement de la centrale téléphonique», compte 1120.5060.03</b>		
<b>Décision du Synode</b>		26.05.2021
<b>Crédit (CHF)</b>		130'000.00
<b>Coûts nets (CHF)</b>		
<i>Installation test</i>	1'501.35	
<i>Centrale téléphonique</i>	19'063.85	
<i>Casques</i>	12'199.10	32'764.30
<b>Sous-utilisation (+) / dépassement (-)</b>		97'235.70
<b>Différence en %</b>		74.80%

Le Conseil synodal